

saint-pardoux-soutiers**Projet de maison d'assistantes maternelles**

Mercredi 23 octobre, au conseil municipal.

Une MAM (maisons d'assistantes maternelles). Des terrains privés situés au centre bourg de Saint-Pardoux, appartenant à un particulier, sont négociés avec la municipalité qui veut acquérir ces parcelles pour 3.500 €. En projet : l'installation prochaine d'un « Relais enfance et jeunesse », qui sera remis à la Communauté de Communes Val de Gâtine.

Stockage de farine pour la boulangerie du Poirier. Le maire Benoît Piron et Jean-Luc Guinard, 3^e adjoint, précisent

que la boulangerie de M. et Mme Coquerie a besoin d'un espace pour entreposer sa farine. Il est proposé d'installer un conteneur sur le parking, pour un montant de 3.283 €. Les artisans Coquerie prendront 50 % à leur charge. 2 contres.

Terrains au Poirier. Des propositions ont été évoquées, concernant le prix de vente de cinq parcelles de terrains, un lot de 800 m² situé autour de la boulangerie au Poirier. Pour le maire Benoît Piron « il est important d'étudier et de statuer sur le prix pour l'installa-

tion future de commerces ». Les conseillers de l'opposition jugent que la zone est non-constructible, ce qui est réfuté par la majorité. « La zone est aménagée en zone UB », précisent le maire et le maire délégué Eric Cathelineau. Le maire propose 45 € HT. 2 contres et 1 abstention.

Taxe foncière jeunes agriculteurs. Les jeunes agriculteurs peuvent bénéficier, pendant les cinq années suivant leur installation d'un dégrèvement. Le conseil propose 728 €. 2 abstentions.